

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - RAVINALA PARIS

### 1. Présentation

Ravinala Paris est un organisme de formation professionnelle dont le siège social se situe 9 rue des colonnes - 75002 Paris. Ravinala Paris propose des formations inter ou intra entreprises en visioconférence.

### 2. Définitions

Le Client est le signataire de la convention ou du contrat de formation, prenant en charge tout ou partie des frais de formation d'un stagiaire. Le stagiaire est la personne qui suit la formation. Ses frais de formation sont pris en charge soit par le Client, soit par lui-même. Dans ce cas, il est considéré comme le Client, et accepte les responsabilités du Stagiaire et du Client.

### 3. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les commandes concernant les formations organisées par Ravinala Paris et viennent en complément du règlement intérieur remis au stagiaire. La signature d'une convention ou d'un contrat implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de Ravinala Paris, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

### 4. Inscription

L'inscription aux formations se fait par courriel. Toute inscription par courriel est confirmée au stagiaire par Ravinala Paris par l'envoi d'un courriel.

### 5. Obligations respectives des parties

Ravinala Paris adresse au Client une convention de formation en deux exemplaires. Dans le cas particulier où le stagiaire prend en charge tout ou partie des frais de formation, un contrat de formation professionnelle sera établi conformément aux dispositions de l'article L6353-3 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner à Ravinala Paris avant le démarrage de la formation, un exemplaire signé de la convention ou du contrat, revêtu, le cas échéant, de son cachet. Ravinala Paris adresse au Client ou à l'Opérateur de Compétences (OPCO) en cas de subrogation, une facture et une attestation de présence, ainsi qu'une attestation de fin de formation, pour chaque convention ou contrat signé.

### 6. Résiliation du fait du Client ou du Stagiaire

Toute annulation du fait du Client ou du Stagiaire doit être communiquée par le Client à Ravinala Paris par lettre recommandée avec accusé de réception. Pour toute résiliation par le client moins de 15 jours francs avant le début de la formation Ravinala Paris facturera 100% des frais de formation à titre d'indemnités.

Après le début de la formation, la convention ne peut être résiliée qu'en cas de force majeure dûment reconnue. Hors cas de force majeure, pour toute formation à laquelle le Stagiaire ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement, les frais de stage seront facturés à 100% à titre d'indemnités.

### 7. Conditions d'annulation et de report d'une séance.

Le Client peut annuler une séance de formation dans la mesure où cette annulation survient au moins deux jours avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation d'une séance doit être communiquée par courriel à l'adresse [info@ravinala-paris.com](mailto:info@ravinala-paris.com). La séance peut ensuite être reportée dans la limite des disponibilités du formateur.

### 8. Non réalisation de la prestation de formation du fait de Ravinala Paris

Ravinala Paris se réserve la possibilité de reporter, d'annuler une formation ou d'en modifier les modalités. Dans ce cas, le Client est prévenu dans les plus brefs délais. Le client peut mettre fin à la présente convention avant le début de la formation. Il sera, dans ce cas, procédé à une résorption anticipée de la convention ou une résiliation du contrat. Aucune indemnité ne pourra être versée au Client et, en tout état de cause, aucun frais de réservation, de déplacement ou d'hébergement ne sera remboursé. En cas de réalisation partielle de la formation du fait de Ravinala Paris, seules les heures effectivement réalisées seront dues. Ravinala Paris s'engage à reverser au Client toute somme trop perçue. De manière exceptionnelle, Ravinala Paris se réserve le droit de remplacer les

intervenants initialement prévus pour assurer la formation, garantissant une formation de qualité identique.

### 10. Contrôle d'assiduité

Chaque séance, le formateur prend note de la présence du Stagiaire. En fin de formation, un état de présence sera présenté au Stagiaire pour signature. Les absences se comptent par séance et doivent être justifiées dans les 48 heures. Le non-respect des horaires et des emplois du temps ainsi que les journées d'absence du stagiaire seront source de rapport au Client.

### 11. Tarifs et Conditions de règlement

Les tarifs sont forfaitaires et sont donnés hors taxes ; ils comprennent la formation et les supports pédagogiques. Le cas échéant, le tarif devra être majoré des taxes applicables.

Il est de la responsabilité du Client de nous retourner la convention signée, même en cas de demande de subrogation par le Client auprès de son OPCO. Cette demande doit être effectuée AVANT le début de la formation. L'accord de subrogation de l'OPCO doit être transmis à Ravinala Paris. Si l'accord de subrogation de l'OPCO ne parvient pas à Ravinala Paris au minimum 15 jours francs après le début de la formation, celui-ci se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

Dans le cas particulier où le Client est un financeur public, le règlement de la formation interviendra après dispensation des heures de formation. Dans les autres cas, le règlement de la formation doit intervenir au plus tard 30 jours francs après envoi de la facture.

Dans le cas particulier où le stagiaire entreprend la formation à titre individuel et à ses frais, Ravinala Paris peut accorder un paiement échelonné. L'échéancier est alors intégré au contrat de formation.

### 12. Défaut de paiement

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

### 13. Propriété Intellectuelle

Les contenus des formations sont des œuvres protégées par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins. Le Client s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou diffuser le contenu des formations, sans autorisation expresse préalable de Ravinala Paris, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

### 14. Données personnelles

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les clients et stagiaires disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression sur leurs informations personnelles en adressant un courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : Ravinala Paris 9 rue des colonnes 75002 Paris. Les données personnelles et confidentielles ayant été collectées lors des transactions sont exclusivement utilisées dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts par Ravinala Paris et ne sont à aucun moment destinées à être vendues ou louées à des tiers.

### 15. Droit applicable

Le présent accord résultant de l'acceptation des CGV est régi par le droit français. En cas de litige sur l'existence, l'interprétation ou l'exécution de l'une de ses stipulations, les parties tenteront d'y mettre un terme amiablement. A défaut d'accord amiable des parties, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent pour régler le litige. Toute inscription à un stage ou achat d'une prestation sur mesure vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.

Ravinala Paris - SARL au capital de 6000 €  
Enregistrée sous le N°11755748475  
RCS de Paris, SIREN 83807667700049  
Adresse: 9 rue des colonnes 75002 Paris  
[info@ravinala-paris.com](mailto:info@ravinala-paris.com)

Version entrée en vigueur le 14/12/2021